

Département du DOUBS

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

République française

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le - 9 AVR. 2024

ID : 025-200068401-20240405-2024_04_032-DE

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 5 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.

Secrétaire de séance : Jean de la Rochefoucauld.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-04-032

OBJET : Vote des budgets annexes et services 2024

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2024 des deux budgets annexes Eau et Assainissement ainsi que les deux budgets primitifs des Services Bois et Caveaux :

Budget Eau

Fonctionnement	Dépenses	591 469.14€	Recettes	597 265.41€
Investissement	Dépenses	729 718.00€	Recettes	729 718.00€

Budget Assainissement

Fonctionnement	Dépenses	501 253.38€	Recettes	506 090.59€
Investissement	Dépenses	798 846.00€	Recettes	798 846.00€

Service Bois

Fonctionnement	Dépenses	438 757.00€	Recettes	569 089.15€
Investissement	Dépenses	108 602.80€	Recettes	108 602.80€

Service Caveaux

Fonctionnement	Dépenses	87 048.64€	Recettes	87 048.64€
Investissement	Dépenses	51 833.38€	Recettes	51 833.38€

Exposé du Maire entendu, après étude et délibération, les membres du Conseil Municipal avec 21 voix pour et 1 voix contre :

- **Adoptent les budgets primitifs des deux budgets annexes et des deux services de la commune de l'exercice 2024 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement tels que présentés par le Maire ;**
- **Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.**

En séance, les an, mois et jour susdits.

**Le Maire,
Marc SAULNIER.**

